



Demande de report de service

Raisons professionnelles ou privées

Vous pouvez vous servir du présent formulaire si, pour l'une des raisons suivantes, vous ne pouvez pas vous acquitter de vos obligations en matière d'affectations ou accomplir une affectation à laquelle vous avez été convoqué :

- accomplir l'affectation vous ferait **perdre votre emploi** ;
- vous n'êtes provisoirement pas en mesure d'accomplir une affectation pour des **raisons de santé** ;
- accomplir une affectation vous mettrait vous-même, vos proches ou votre employeur dans une **situation extrêmement difficile**.

Nota bene :

- Envoyez **tout de suite** la demande de report de service accompagnée des moyens de preuve au centre régional pour examen.
- Vos obligations légales sont valables tant que la décision relative à la demande n'a pas été rendue. Vous êtes donc tenu de rechercher des possibilités d'affectation adaptées si vous avez des jours de service à accomplir ou de vous présenter à l'affectation à laquelle vous avez été convoqué.
- Les reports de service sont en général accordés pour une année, ce qui vous donne le temps de vous organiser de manière à rattraper l'année suivante l'affectation qui a été reportée.
- Vous trouverez des renseignements sur les affectations que vous êtes tenu d'accomplir dans la rubrique Mon E-ZIVI du portail de prestations du service civil sur www.zivi.admin.ch.
- Nous attirons votre attention sur le fait que, pour chaque année au cours de laquelle vous êtes soumis à l'obligation d'effectuer une affectation et n'accomplissez pas au moins 26 jours de service imputables, vous devez vous acquitter d'une taxe d'exemption de l'obligation de servir. Le montant de cette taxe vous sera toutefois remboursé une fois que vous aurez effectué tous les jours de service ordonnés. Cela ne vous libère pas de l'obligation d'accomplir vos affectations. Les périodes de service reportées doivent toujours être rattrapées.

Tournez, s'il vous plaît !

1. Requéant

N° de civiliste _____

Nom _____

Prénom _____

Rue N° _____

Code postal Lieu _____

Tél. _____

Courriel _____

2. Report d'une affectation à laquelle le civiliste est convoqué ou d'une affectation obligatoire

Veillez remplir la rubrique correspondant à votre cas (a ou b).

a. Affectation à laquelle le civiliste est convoqué

Du _____

Au _____

N° d'EA _____

Nom de l'EA _____

N° du cahier des charges _____

Nom du cahier des charges _____

Nouvelles dates de l'affectation

Du _____ au _____

La convention d'affectation correspondante est annexée à la présente demande.

J'enverrai la convention d'affectation d'ici au _____

b. Affectation obligatoire

Première affectation de 26 / 54 jours de service _____

Affectation longue _____

Affectation annuelle _____

L'affectation obligatoire sera rattrapée pendant la période

du _____ au _____

La convention d'affectation correspondante est annexée à la présente demande.

J'enverrai la convention d'affectation d'ici au _____

3. Motif du report de service

Motif du report de service

Risque de perte de l'emploi en cas de rejet de la demande.

Votre employeur doit vous permettre d'accomplir vos affectations. Le congé est abusif s'il est donné parce que vous faites votre service civil.

Les annexes suivantes sont à joindre à la présente demande

Lettre de l'employeur

